



15ème législature

Question N° : 6440	De M. Maurice Leroy (UDI, Agir et Indépendants - Loir-et-Cher)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse >Agressions contre les pompiers	Analyse > Agressions contre les pompiers.
Question publiée au JO le : 13/03/2018 Question retirée le : 26/06/2018 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Maurice Leroy appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur la hausse sensible du nombre d'agressions et d'incivilités à l'égard des sapeurs-pompiers en intervention. Une note de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) de novembre 2017, recense 2 280 agressions physiques sur des sapeurs-pompiers, soit une hausse de 17,6 % par rapport à 2015. Cette situation intolérable appelle des mesures de la plus grande fermeté vis-à-vis des auteurs de ces agressions. La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) souligne que cette hausse tendancielle est en-dessous de la réalité puisque les signalements d'agressions n'ont pas de caractère obligatoire. Un sapeur-pompier est agressé toutes les quatre minutes en moyenne. La FNSPF qui a lancé début 2018 une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux intitulée #TouchePasàMonPompier. Cela, néanmoins, ne saurait suffire. Les sapeurs-pompiers servent la population au péril de leur vie et les agressions dont ils sont victimes sont une atteinte à la communauté nationale. Il demande quelles mesures concrètes et rapides sont envisagées par le Gouvernement pour faire face à cette situation.